

-> Tribune

Paris, le 11 mars 2021



LES ATTACHÉS DE PRESSE DOIVENT-ILS MOURIR EN SILENCE ?

Le Syndicat National des Attachés de Presse et des Conseillers en Relations Publics (SYNAP) s'adresse à son ministre de tutelle, Madame la Ministre de la Culture, ainsi qu'au Ministre de l'Économie et des Finances, afin que nous puissions trouver, ensemble, une solution pour ces petites agences ou indépendants particulièrement touchés.

Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, nos métiers sont fortement impactés dans leur activité. Ils regroupent souvent des indépendants, des petites agences de 4 ou 5 personnes qui évoluent dans tous les milieux.

Métier de l'ombre pour mettre nos clients dans la lumière. Métier transverse à toutes les organisations (privé, public, associatif) et à tous les secteurs de l'économie, de la culture et des institutions. Métier pluriel qui construit la réputation d'un commerce de proximité, d'un artiste, d'une société du CAC 40, d'une entreprise, d'une personnalité politique, etc. Lien entre les journalistes et ceux que nous défendons, nous avons notamment pour rôle de porter les réalisations de nos clients à la connaissance des médias et des influenceurs, de leur permettre d'exister dans les journaux, à la télévision, à la radio, sur internet, etc.

Rouage essentiel dans le processus de construction de l'information, nous sommes depuis la déferlante de la Covid-19 à cheval entre nos clients qui voient leurs activités fondre, voire disparaître, et le monde journalistique qui, mis à mal depuis plusieurs décennies, ne peut exercer convenablement son métier.

Nous aimons profondément notre profession de passeur et essayons d'exercer notre métier en respectant les codes de déontologie.

Cette période difficile pour tout le monde nous invite à nous unir, quels que soient nos secteurs d'activité, afin de pouvoir vous expliquer nos spécificités et trouver, avec vous, des solutions adaptées à la mosaïque que nous constituons.

Nous savons Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, que vous connaissez parfaitement nos professions puisque, comme toute personnalité politique, vous avez un attaché de presse et/ou un conseiller en relations publics. Nous souhaiterions vous rencontrer afin de pouvoir vous présenter notre problématique et ne pas mourir.

Le Conseil d'Administration du SYNAP

À propos du SYNAP

Créé en 1960, le SYNAP est le syndicat professionnel des Attachés de Presse et des Conseillers en Relations Publics. Présent dans toute la France, il est l'un des organismes de promotion et de défense de ces professions qui représentent sur notre territoire quelque 20 000 personnes. Cette représentativité le qualifie pour engager toutes négociations auprès des pouvoirs publics, signer des conventions collectives et délivrer des labels professionnels. Le SYNAP regroupe des professionnels indépendants ou salariés, en entreprise, en agence ou en collectivité, soucieux du respect des usages et des règles de la profession définis par les codes d'éthique et de déontologie d'Athènes et Lisbonne, mais aussi par le code professionnel français des relations publiques et l'arrêté ministériel du 23 octobre 1964. Il anime une réflexion permanente sur les pratiques et l'évolution des métiers qu'il représente. Ses adhérents bénéficient d'avantages exclusifs ainsi que de tous les accompagnements et outils nécessaires à l'exercice de leur métier. Ils sont détenteurs d'une carte d'attaché de presse certifiant de leur professionnalisme.

Contacts Presse & Médias

Anthony Humbertclaude
ahumbertclaude@sg-organisation.com
Tél. +33 (0)3 83 28 58 05

Jean-Paul Amary
jean-paul@amary.com
Tél. +33 (0)6 07 30 73 79